

L'activité 2015...

cap
emploi
ressources handicaps

L'insertion
professionnelle

sameth
Handicap & Entreprises
solutions actives pour le maintien
dans l'emploi

Le maintien
dans l'emploi

iris
Handicap &
parcours professionnel

L'accompagnement
socio-professionnel

alther
Entreprises & Handicap
la mobilisation utile

Le conseil aux
entreprises



4 services pour contribuer à
l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi
des personnes en situation de handicap
dans le département des Hautes-Alpes.

Présentation de l'association Handirect05

Handirect05 est une association loi de 1901 créée en **1995** par des membres de l'Union Pour l'Entreprise 05 et dont la mission est d'œuvrer pour l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées sur le département des Hautes-Alpes.

Le Conseil d'Administration est composé :

Président – Fondateur : M. Daniel Rubichon

Trésorier – Fondateur : M. Yves Monier

Secrétaire : M. Maurice Chabot

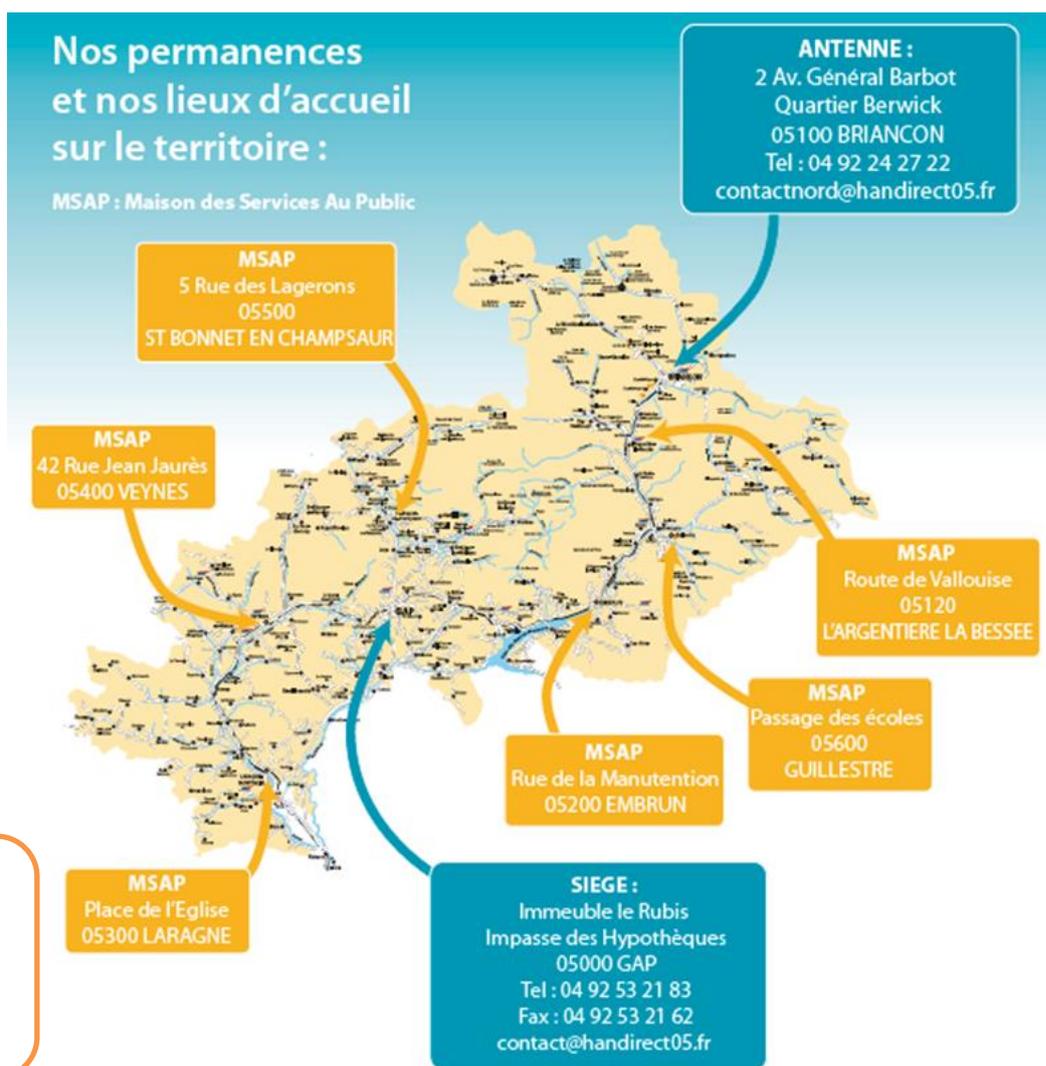
M. Patrick Armando

M. Roland Borel

M. Dominique Meyer

Une équipe de professionnels de 10 salariés :

- 1 directrice,
- 7 chargés de mission,
- 2 assistantes administrative,



Notre politique :

- ✓ Réactivité
- ✓ Expertise
- ✓ Proximité

Données de cadrage au niveau régional et départemental (tableau de bord Agefiph)

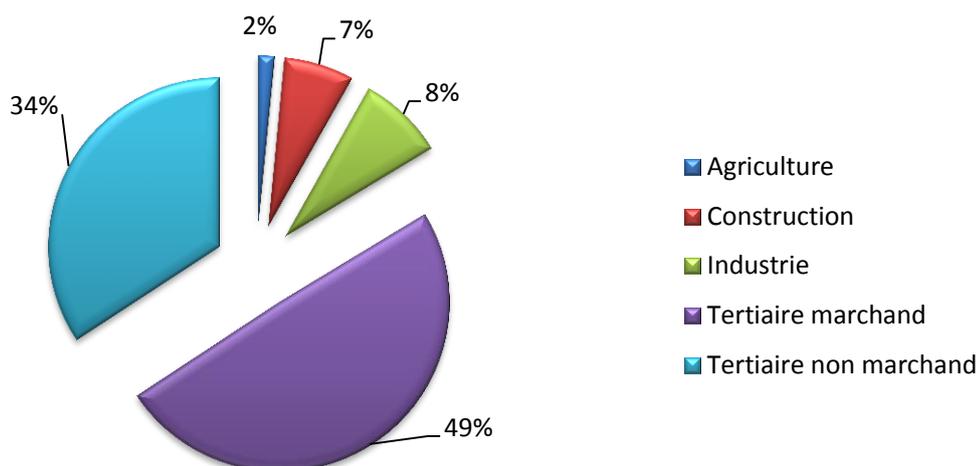
Le chômage persiste pour les travailleurs handicapés avec une forte ancienneté d'inscription.

Au 1er janvier 2015 (Source Insee), dans le département des Hautes-Alpes, la **population** comptabilise **140 706 personnes**, soit **3% par rapport au régional**.

L'**emploi total** dans les Hautes-Alpes est de **59 100**. Cela concerne à la fois les emplois privés / publics et salariés / non salariés.



Emploi total par secteurs d'activité dans la région au 31 décembre 2014 (Source Insee)



Le secteur **tertiaire marchand** regroupe le commerce, le transports et les services divers marchands.

Le secteur **tertiaire non marchand** désigne l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale.

Les demandeurs d'emploi

A fin décembre 2015, le nombre de **Demandeurs d'Emploi Tout Public – DETP** – dans le 05, s'élevait à **12 442**.

1 181 Demandeurs d'Emploi Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (**DEBOE**) en décembre 2015 dans le 05, soit **9,4%** des demandeurs d'emploi.

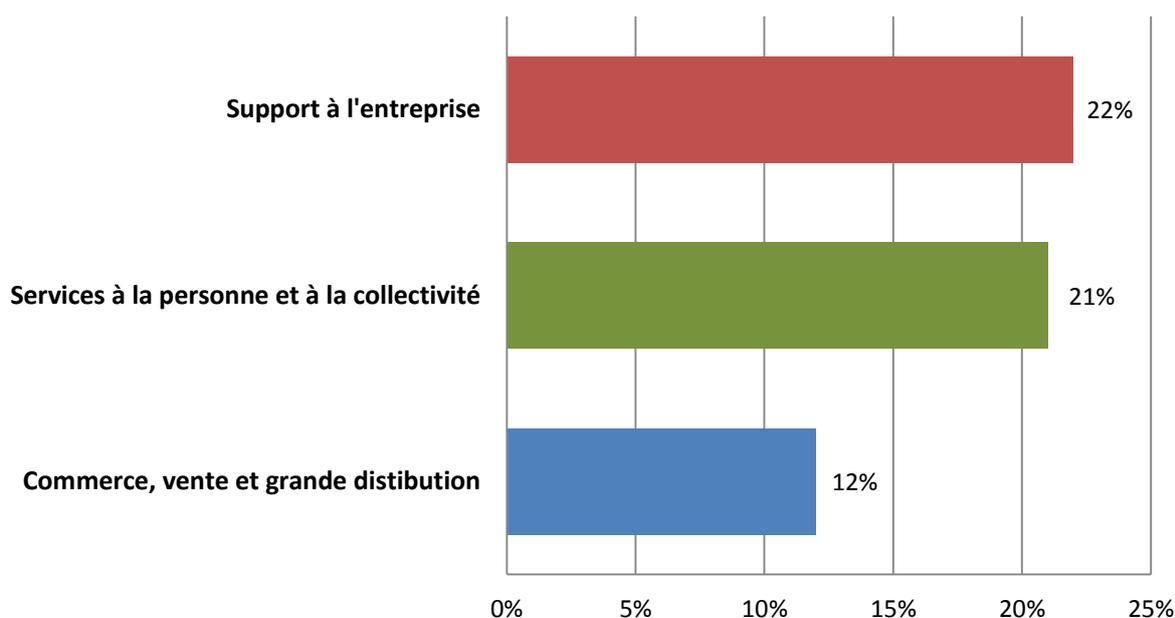
Sur les 1 181 demandeurs d'emploi DEBOE, **226 sont bénéficiaires de l'AAH** (Allocation Adulte Handicapée), soit **19%** de l'ensemble des DEBOE.

La **durée moyenne d'inscription** au chômage est de **634 jours** pour les DEBOE dans les Hautes-Alpes contre **788 jours** au national (**475 jours** pour les DETP du 05). Au plus tôt les DEBOE sont pris en charge rapidement, au plus la reprise d'emploi se fait.

Caractéristiques des demandeurs d'emploi dans la région

Sexe et âge	% DEBOE	% DETP
Femmes	47%	49%
50 ans et plus	48%	24%
Formation et qualification		
Niv < au CAP	26%	18%
Niv Bac et plus	28%	46%
Faible niveau de qualif.	34%	27%
Durée du chômage		
Chômeur longue durée (>1 an)	55%	42%
Chômeur très longue durée (>2 ans)	33%	22%
Chômeur de plus de 3 ans	21%	13%

Les domaines professionnels les plus recherchés par les DEBOE des Hautes-Alpes



L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent.

- ✓ Le "**support à l'entreprise**" comprend l'administratif, la compta/gestion, RH, achats, etc.
- ✓ Les "**services à la personne et à la collectivité**" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance.
- ✓ Le domaine "**transport et logistique**" comprend conducteur/livreur, manip / déplacement de charge...

Activité du service Cap emploi 05



L'offre de service de Cap emploi : nos 2 cibles

Services aux personnes :

- Evaluation et Diagnostic
- Définition et validation du projet professionnel
- Accès à la formation
- Accès à l'emploi jusqu'à l'adaptation au poste de travail

Services aux Employeurs :

- Information, sensibilisation et conseil sur l'emploi des personnes handicapées
- Conseil et aide dans la mise en œuvre du recrutement de ce public

Services communs Employeurs et PH :

- Suivi du salarié en emploi

En 2015

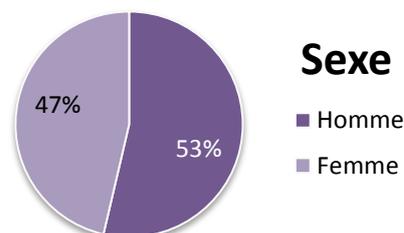
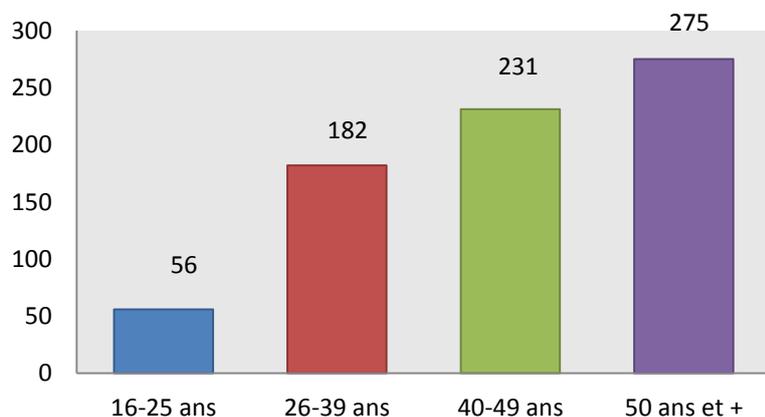
Accueil du public

Le service Cap emploi 05 a **accueilli 377** personnes en situation de handicap pendant l'année 2015 et totalise un nombre de **744 personnes en accompagnement (dossiers actifs)**.

Caractéristique des personnes

La typologie du public

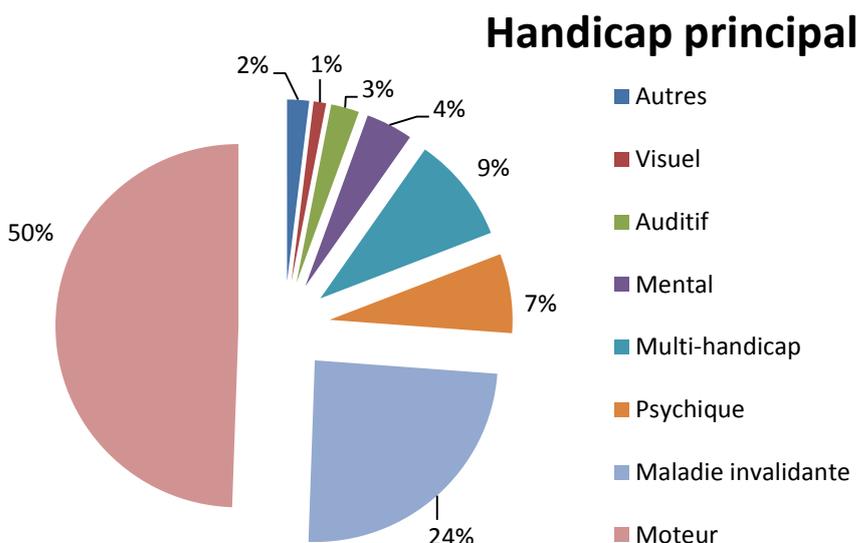
L'âge



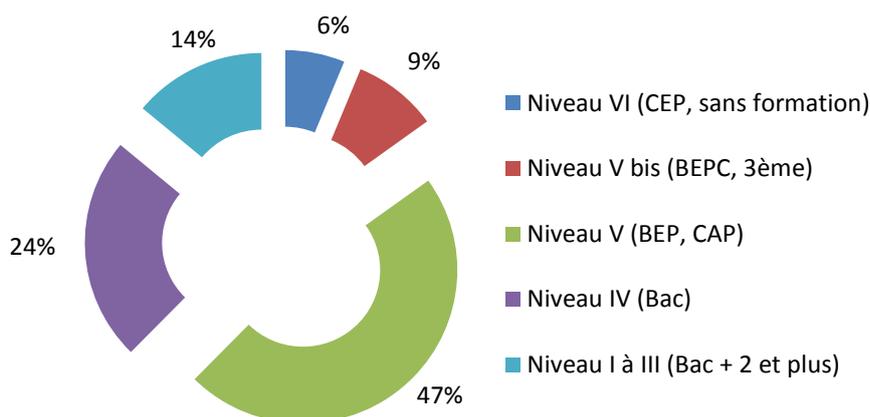
37% des personnes en situation de handicap ont plus de 50 ans.

La nature du handicap

50% des personnes accompagnées sont reconnues pour un **handicap moteur**, suivi pour 24% de la **maladie invalidante**.



Le niveau de formation



62% des publics reçus déclarent avoir un niveau de **formation inférieur au niveau Bac**

Le partenariat avec Pôle emploi

L'Agefiph, le Fiphfp, Pôle emploi et Cap emploi ont signé une convention nationale de collaboration relative à la mise en œuvre d'un accompagnement spécifique pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés. La partenariat mise en œuvre dans le cadre du PPAE (*Parcours Personnalisé d'Accès à l'Emploi*) permet de proposer un parcours personnalisé et adapté aux demandeurs d'emploi en situation de handicap. Des mesures spécifiques et de droits communs sont déclinées afin d'accompagner la personne jusqu'à son insertion professionnelle durable.

Dans le plan local de collaboration, un plan d'action est défini afin de répondre de manière réactive et qualitative auprès des employeurs du territoire.

272 personnes en situation de handicap ont intégré l'accompagnement Cap emploi en 2015.

Moyens mis en œuvre

Lors de l'accompagnement d'une personne en situation de handicap dans l'élaboration de son parcours professionnel, divers moyens sont proposés par les chargés d'insertion à chaque étape. Ces actions – Prestations, Formation, Accès à l'emploi – sont financées par l'Agefiph, le Fiphfp, la Direccte, Pôle emploi et le Conseil Régional.

PRESTATIONS : 229

- Bilan / Evaluation : 60
- Projet professionnel ou de formation : 65
- Prestation emploi : 37
- Prestation spécifique : 67

FORMATIONS : 107

- Remise à niveau et remobilisation : 40
- Préqualifiante/Diplômante/Professionalisante/Qualifiante : 67

ACCES A L'EMPLOI : 309 contrats dont 249 placements conventionnels (+3 mois)

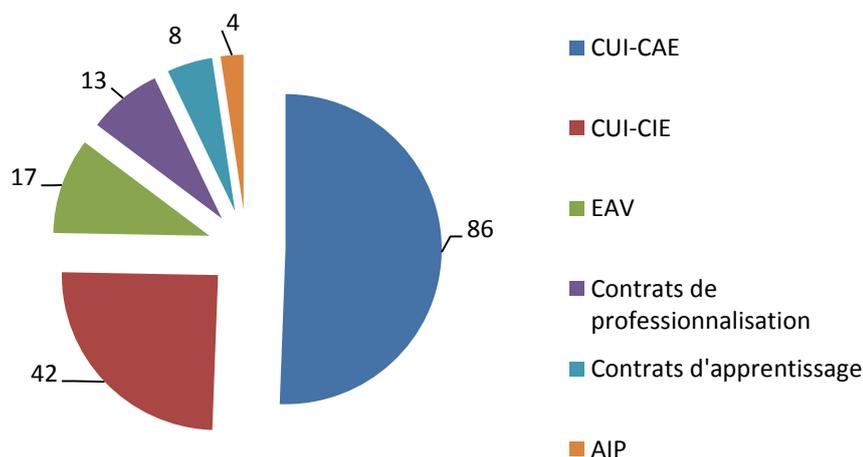
Nous sommes en lien quotidiennement avec des employeurs du secteur privé ou public et leurs proposons une solution adaptée à leurs besoins.

Près de 30% des contrats concernent la fonction publique.

Evolution des Contrats de travail

Contrats	2014	2015	Evolution 14-15
CDD <3 mois	30	72	140%
CDD 3-6 mois	32	32	0%
CDD 6-12 mois	37	61	64%
CDD >12 mois	77	87	13%
CDI	43	57	32%
CDI dont Création d'activité	6	8	33%
Total	219	309	41%

Tous les moyens de droit commun ou spécifiques sont mobilisés afin d'œuvrer pour l'insertion professionnelle durable des personnes en situation de handicap. En tant que Service public de l'emploi, Cap emploi a prescrit :



Activité du service Sameth 05



Le service **Sameth**, partenaire-service de l'Agefiph, a pour mission de maintenir dans l'emploi un salarié/agent ou travailleur indépendant dont l'inaptitude au poste risque d'être prononcée et travaille en réseau (CRAM, SST, MSA, MDPH).

Le **Sameth** accompagne l'entreprise –**privée et ou publique** – dans toutes les étapes de la démarche de maintien dans l'emploi

- Analyse le contexte de l'entreprise et la situation du salarié en lien avec le médecin du travail.
- Recherche et met en œuvre les solutions techniques, humaines ou organisationnelles adaptées
- Mobilise les aides techniques et financières (aménagement de poste, formation, contrat de rééducation professionnelle en entreprise...).

Le **Sameth** intervient en partenariat avec les acteurs issus des différents champs :

Médical : Médecin du travail, médecin de prévention, médecin conseil de la sécurité sociale, médecin traitant.

Social : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), Mutualité sociale agricole (MSA)...

Professionnel : Ergonomes, centres de bilans et formation, ...

Nos partenaires

En 2015

Le **Sameth** a permis de **maintenir dans l'emploi plus de 75 salariés** :

La part des maintiens réussis est de **40%** pour le **service Facilitation** et de **60%** pour le **service Ingénierie**.

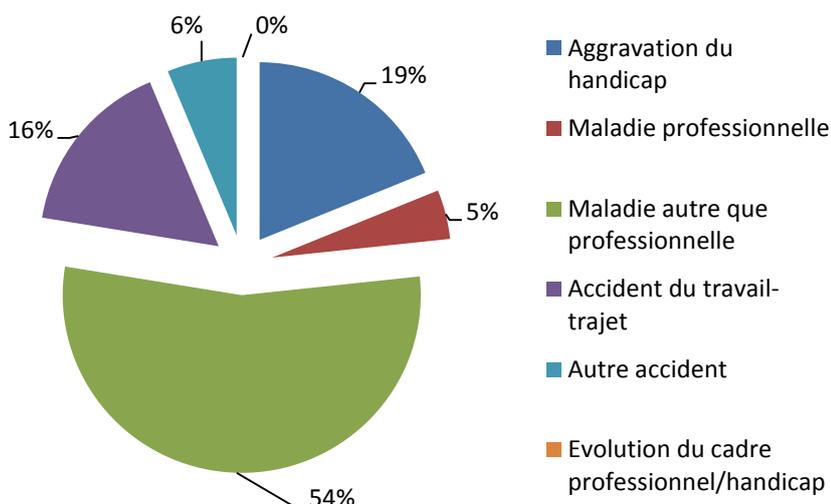
75 maintiens réussis en 2015

127 signalements

Les sollicitations qui ont donné lieu à un parcours émanent des acteurs :

Type d'acteurs	Taux de sollicitation
Services Santé au Travail (y compris SST MSA)	35%
Employeurs directs	17%
CARSAT/CPAM/Médecin conseil/Cellule	19%
Salariés ou agents concernés	12%
Travailleurs indépendant, MSA	2%
Autres (Médecins de prévention, MDPH ...)	15%

Fait générateur à l'ouverture des parcours



Le fait générateur principal à l'ouverture du parcours est la **maladie autre que professionnelle à 54%** ; suivi de l'aggravation du handicap (19%) et de l'accident de trajet (16%).

Profil des personnes

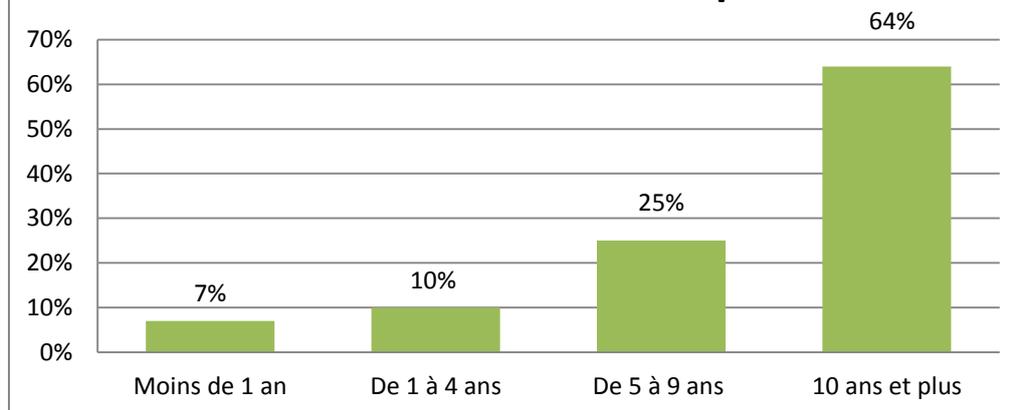
78% des bénéficiaires ont **plus de 45 ans**.

52% ont un **niveau V**

En termes de **niveau de qualification** :

53% sont employés qualifiés, **13%** sont ouvriers qualifiés, **20%** sont cadres.

Maintiens réussis par rapport à l'ancienneté dans l'entreprise

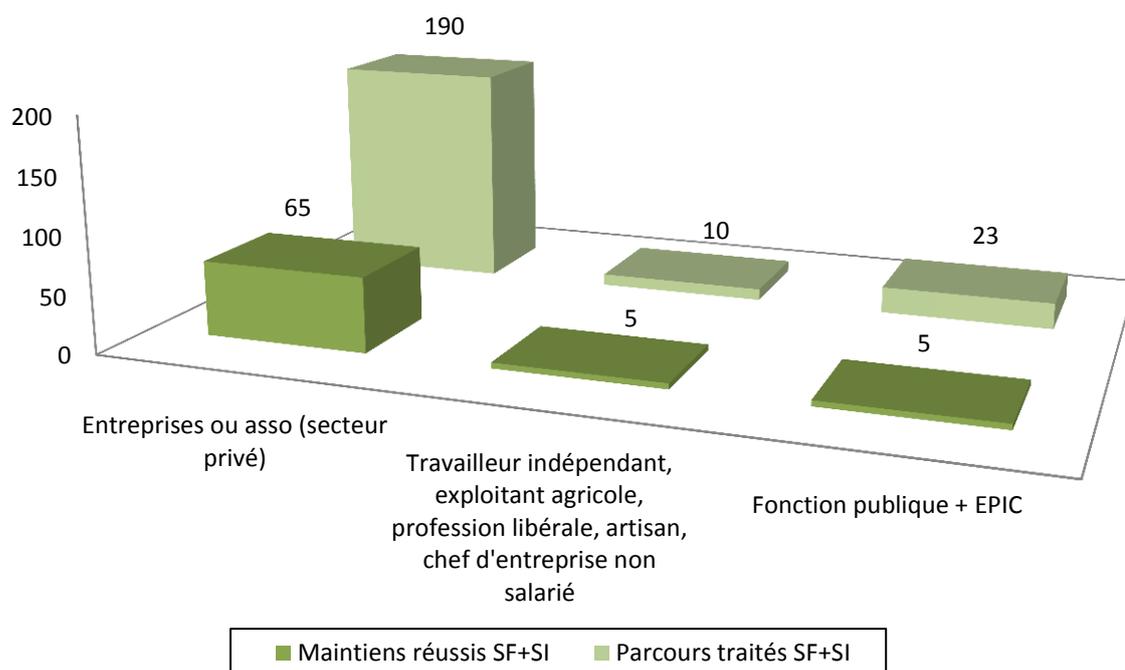


64% des personnes maintenues ont **plus de 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise**

50% ont un **handicap moteur**

La grande majorité du public a un **handicap moteur : 50%**. Se suivent : **31%** ont une déficience auditive, **11%** ont une maladie invalidante, **6%** ont un multi-handicap, **2%** ont une déficience visuelle.

Caractéristiques des employeurs



Les employeurs de moins de 10 salariés représentent 51% des maintiens réussis, 16% pour ceux entre 10 et 20 salariés et 33% pour ceux de plus de 20 salariés/agents.

Les secteurs d'activité les plus en demandent en parcours traités sont :

- La santé humaine et l'action sociale : 18%
- Le commerce : 16%
- La construction : 13%
- L'agriculture, la sylviculture et la pêche : 12%
- L'hébergement et la restauration : 7%

80% des personnes sont maintenues **sur le même poste** et **88%** exercent **le même métier** suite au maintien.

Les aides et prestations

Mesures mobilisées	Total Service Facilitation et Ingénierie
Aide à l'adaptation des situations de travail	21
Aide à la compensation du handicap	25
Aide à la formation	8
Reconnaissance de la lourdeur du handicap	7
Prestation spécifique	7
Pension d'invalidité	3
Aide au maintien dans l'emploi	13
Aide à la mobilité	1
Prestation de compensation du handicap	0
Temps partiel thérapeutique	6

La durée moyenne de prise en charge pour les maintiens réussis est de 6 mois.

Activité du service Alther 05



Le service **Alther**, partenaire-service de l'Agefiph, est un service de conseil aux entreprises pour répondre de manière positive à l'obligation d'emploi de personnes handicapées. Depuis 1995, l'Association Handirect 05 vient en **appui et conseil auprès des employeurs**.

2 axes sont proposés :

- L'information et le conseil :
 - Informe et répond à toutes les questions relatives à l'obligation d'emploi de personnes handicapées (loi de février 2005).
 - Présente les aides mobilisables et met en relation avec les opérateurs compétents.
- L'accompagnement :
 - Réalise un diagnostic pour aider les entreprises à remplir leur obligation d'emploi.
 - Identifie des actions réalisables et accompagne dans leur mise en œuvre.

En 2015

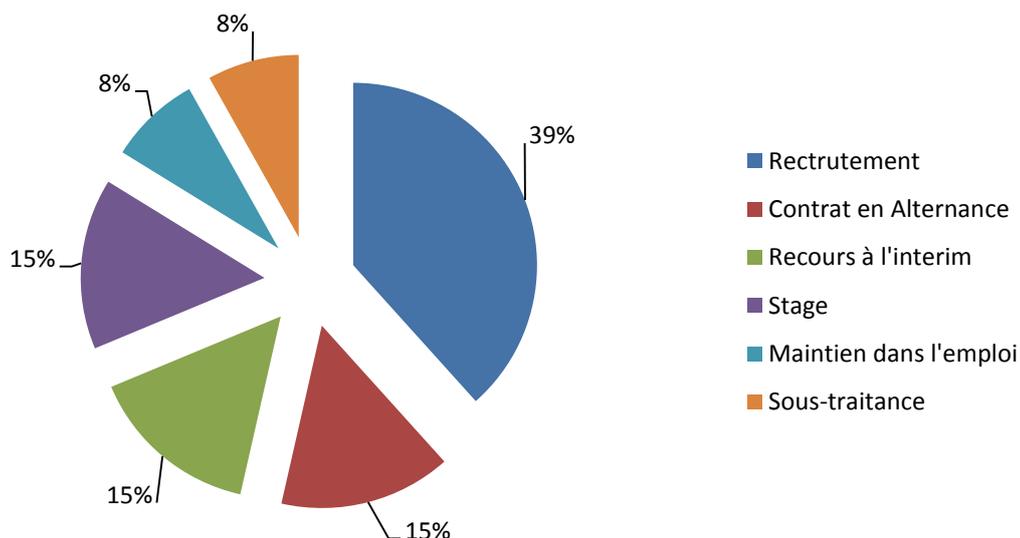
L'Agefiph transmet en début d'année au service Alther un listing de **21 entreprises** contributantes à contacter (fichier émanant de la contribution de 2013).

Fichier 2015	
Nombre d'établissements cibles 1 ^{ère} vague	15
Nombre d'établissements cibles 2 ^{ème} vague	17
Démarchés en 2014	7
Service RH régionalisé	3
Effectif < 20	2
Nombre total d'établissement cibles	21
Nombre d'établissements liste Agefiph	32
Nombre d'établissements ayant bénéficié d'un ou plusieurs services Alther	21
Taille : % d'établissement de 20 à 49 salariés	78 %
Cibles prioritaires : % ECC	55%
% ECU	22 %
% ENAX	19 %
% EQZ	6 %

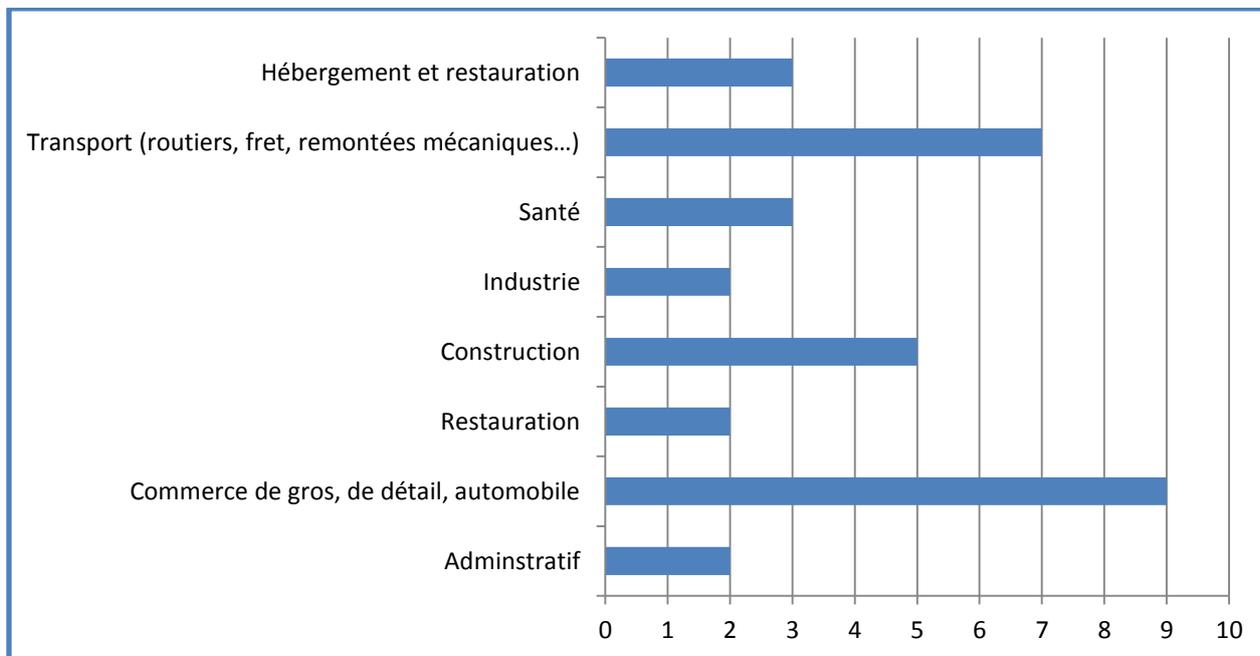
- ☞ **ENAX** - établissements nouvellement assujettis en période exonératoire (3 ans maximum) pouvant utiliser les cinq moyens de satisfaire à l'obligation d'emploi.
- ☞ **ECU**- établissements contribuant uniquement sans action positive depuis 3 ans ou moins pour lesquels la réalisation d'actions positives permet d'éviter la contribution majorée.
- ☞ **EQZ** – établissement à quota zéro, en sur contribution pour lesquels la mise en œuvre d'actions positives permet de sortir de la sur-contribution.

Actions	Objectifs 2015	Réalisation 2015
Service information	19	19
Diagnostics	6	6
Accompagnements	3	3 en cours
Accompagnements reliquat 2014	4	4

Actions préconisées



Typologie des entreprises cibles par secteur d'activité



Ce service de conseil et d'accompagnement dans la mise en place d'une politique d'emploi des personnes handicapées est accessible pour **toutes les entreprises du territoire des Hautes-Alpes**, quel que soit leur effectif.



Le service **IRIS**, financé par le Conseil Départemental 05, propose un accompagnement renforcé auprès des bénéficiaires du RSA reconnus travailleurs handicapés vers l'insertion professionnelle.

Cette complémentarité du Service Public de l'Emploi permet de mettre en œuvre un accompagnement socio-professionnel pour ce public ; mobiliser davantage de leviers pour ce public en tant que Référent Unique. Nous notons une montée en charge constante du nombre de dossiers réorientés vers Handirect05.

Services aux personnes :

- Evaluation et Diagnostic
- Définition et validation du projet professionnel
- Accès à la formation
- Accès à l'emploi jusqu'à l'adaptation au poste de travail
- Mobilisation des diverses aides tout au long du parcours.

Services aux Employeurs :

- Information, sensibilisation et conseil sur l'emploi des personnes handicapées
- Conseil et aide dans la mise en œuvre du recrutement de ce public : sélection du public
- Présentation et mise en œuvre des aides à l'embauche

En 2015

Accueil du public

Le Conseil Départemental 05 a **réorienté** vers Handirect05 entre le 1 juillet 2013 jusqu'à fin décembre 2015 **131** personnes bénéficiaires du RSA en situation de handicap. Sur ces 131 personnes, *21 non pas été pris en charge* pour divers motifs (Parcours soin, pas de reconnaissance travailleur handicapé, accès à d'autres droits entre temps, etc.) :

Nombre d'entrées : 110

Nombre de suivis en cours : 83

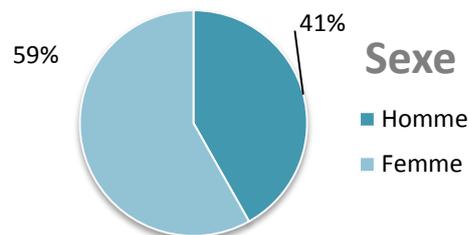
Nombre de sorties de l'accompagnement depuis juillet 2013 : 27

**131 personnes ont été accueillies
depuis juillet 2013.**

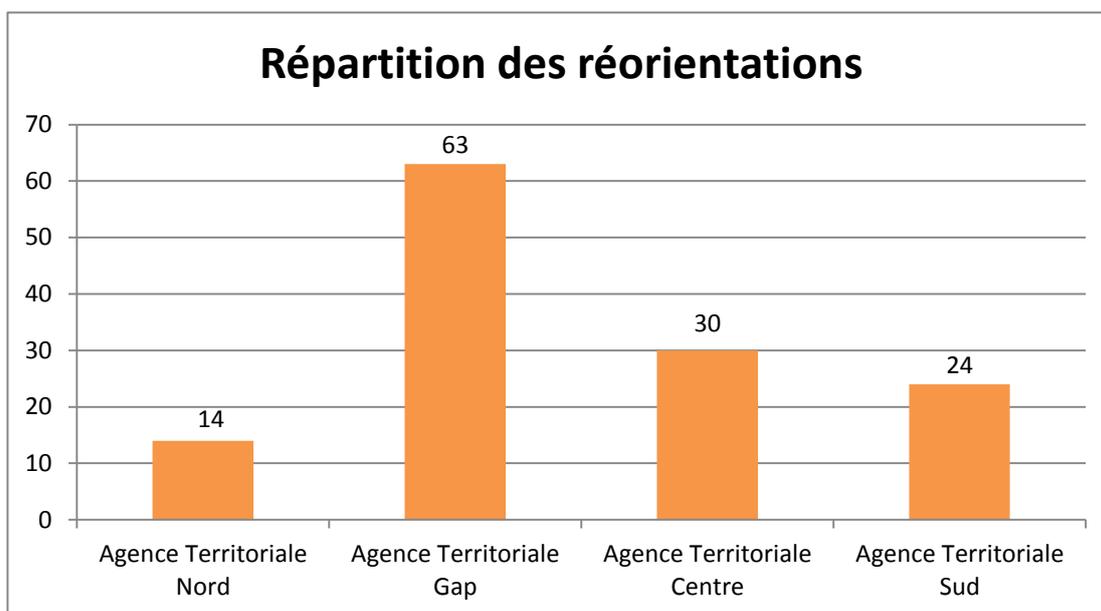
Caractéristique des personnes

La typologie du public

- ☞ 59% sont des femmes
- ☞ 42% ont plus de 45 ans
- ☞ 59% ont un niveau inférieur au niveau Bac
- ☞ 40% ont un handicap moteur



La répartition par territoire



- ✓ Agence Nord : Briançon / L'Argentièrre-la-Bessée / Guillestre
- ✓ Agence Gap : Gap
- ✓ Agence Centre : Hors Gap / Embrun / Saint-Bonnet
- ✓ Agence Sud : Laragne / Veynes

Il est à noter qu'au regard du nombre d'accompagnement sur le territoire du Champsaur, nous avons décidé de tenir une nouvelle permanence dans le RSP de Saint Bonnet afin d'être au plus proche des bénéficiaires qui sont déjà reçus sur les RSP de Guillestre, L'Argentièrre-la-Bessée, Embrun, Veynes et Laragne.

Moyens mis en œuvre

Lors de l'accompagnement d'une personne en situation de handicap bénéficiaire du RSA, divers moyens sont proposés par le Référent Unique dans l'élaboration de leur parcours professionnel. Ces actions – Prestations, Formation, Accès à l'emploi – sont financées ou cofinancées par des organismes de droit commun ou spécifiques : la Direccte, Pôle emploi, le Conseil Régional, l'Agefiph, le Fiphfp, le Conseil Départemental, etc.

MOBILISATION DE PRESTATIONS : 16

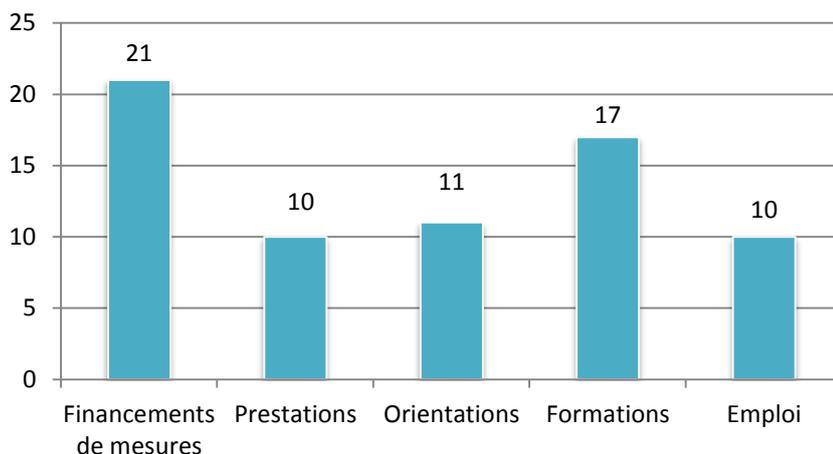
FORMATIONS : 21

ACCES A L'EMPLOI : 13

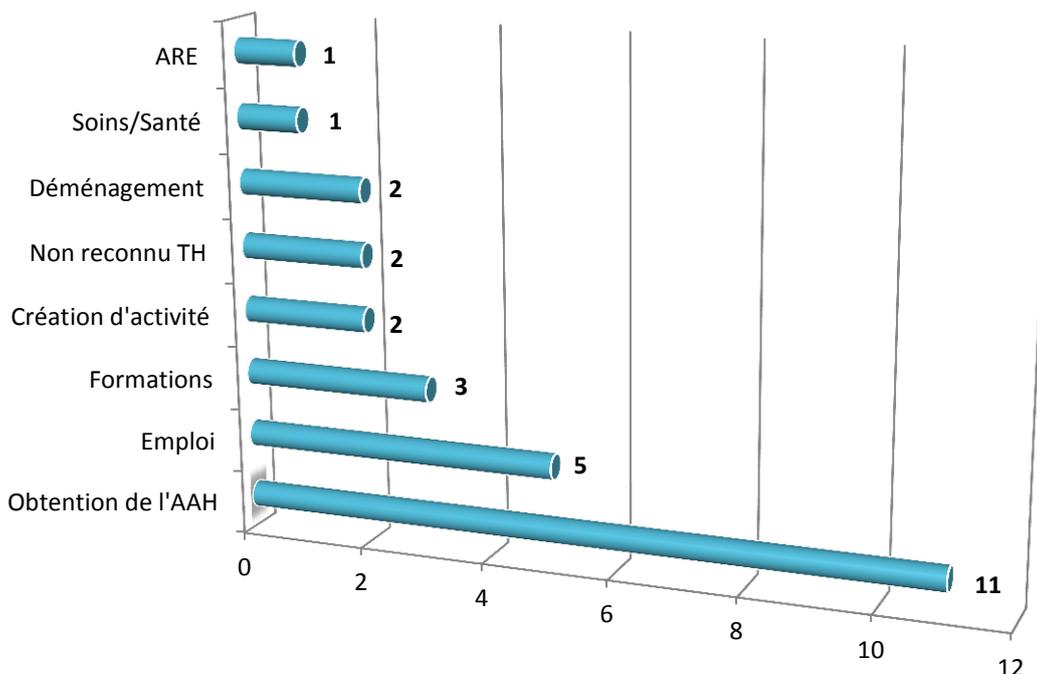
CREATION D'ACTIVITE : 3

Beaucoup d'accompagnements se poursuivent malgré l'accès à des mesures car les bénéficiaires sont toujours en RSA socle et ont besoin de notre soutien durant leur parcours d'insertion.

Moyens mobilisés durant le parcours des BRSATH



Motifs de sortie des BRSATH



Depuis juillet 2013, sur les 27 personnes sont sorties du dispositif Droits et Devoirs RSA :

- **40 %** ont obtenu l'Allocation Adulte Handicapé au regard de leur situation,
- **37 %** ont réussi une insertion professionnelle (emploi, création d'activité, formation).

Les événements majeurs de 2015 :

- ✓ Le déménagement de Micropolis vers l'Impasse des Hypothèques – Immeuble le Rubis – 05000 GAP. Plusieurs raisons : trouver des locaux plus spacieux (locaux trop exigüés), se rapprocher des partenaires, permettre aux bénéficiaires de venir en centre-ville, mettre en œuvre des ateliers collectifs.
 - ✓ La loi du 5 mars 2014 a eu un impact important pour Cap emploi sur l'année 2015 :
 - Le Cap emploi est inscrit dans la loi comme opérateur du CEP (Conseil en Evolution Professionnelle),
 - Il contribue à la mobilisation du CPF (Compte Personnel de Formation)
 - Il est prescripteur direct des PMSMP (Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel)
 - Un représentant de l'association régionale CHEOPS (le Var) est membre du SPRO (Service Public Régional de l'Orientation) et siège en CREFOP (Comité Régional de l'emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle),
 - ✓ La création du Pôle employeur afin d'apporter une réponse très réactive auprès des employeurs.
 - ✓ La signature de la convention locale de coopération avec Pôle emploi.
 - ✓ La mise en œuvre du Compte Personnel de Formation (CPF), du Conseiller en Evolution Professionnel (CEP), des Périodes de Mises en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP).
 - ✓ Le renouvellement de la convention avec le Conseil Départemental pour 2 ans.
 - ✓ Poursuite de la mise à jour de notre site Internet : www.handirect05.fr
 - ✓ Les actions organisées :
 - Matinale Handicap et Alternance à destination des partenaires (bilan) / co-organisée avec Opcalia et avec la participation de l'Agefiph, l'UT Direccte 05, la Fédération du BTP, Themis.
- 
- Co-organisation avec l'UPE « Handicap et aides au recrutement » à destination des cabinets comptables
 - Les ateliers collectifs sur les thématiques suivantes :
 - CPF,
 - Alternance,
 - Contrats aidés pour les jeunes th,
 - Simulations d'entretiens « candidater avec mon handicap ».
- ✓ Notre participation aux différents forums du territoire.

Les perspectives 2016

De nombreuses réformes vont venir impacter les activités d'Handirect05 en 2016 et 2017.

- Un travail important est mené par Cheops au niveau national dans les négociations liées à la réforme de la loi travail portée par Mme EL KOMERI (Amendement sur la gestion du Sameth portée par les Organismes de Placement Spécialisé, l'emploi accompagné, etc).
- La loi Notre va transférer les compétences emploi de l'Etat vers la Région à partir de 2017 car le Président de la Région PACA, M. Estrosi, en a fait la demande pour coordonner le service public de l'emploi. Cheops PACA à proposer une rencontre en ce sens auprès du Président de la Région.
- La répartition des financements de Pôle emploi par rapport à la DEFMTH.
- ✓ Travailler sur une **nouvelle dynamique** avec les partenaires, les employeurs et les personnes accompagnées, notamment en collectif grâce au changement de locaux.
- ✓ **Renforcer notre partenariat avec Pôle emploi** par le biais de notre Plan Local de Coopération afin de mener une action concertée et complémentaire sur le territoire des Hautes-Alpes pour les demandeurs d'emploi en situation de handicap et les employeurs.
- ✓ **Renforcer nos relations avec les employeurs**, notamment avec le service Alther et les cabinets comptables, DRH des petites entreprises du territoire. Pour cela, nous avons créé le Pôle employeurs depuis le début d'année 2015.
- ✓ **Maintenir notre réseau avec les cabinets comptables** en renouvelant l'action d'information et d'actualisation des aides pour les personnes en situation de handicap avec l'ensemble du SPE en Septembre et l'UPE.
- ✓ Développer notre **partenariat avec le Conseil Départemental** des Hautes-Alpes pour l'accompagnement des bénéficiaires du RSA reconnus travailleur handicapé.
- ✓ Gérer les **enveloppes de contrats aidés** (CUI-CIE, CUI-CAE, Emploi d'Avenir, contrat en alternance : contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage) allouées aux Cap emploi en tant que *prescripteurs depuis février 2012*.
- ✓ Poursuivre la mise en œuvre des nouvelles modalités de la **réforme de la formation professionnelle** : **CEP** (Conseil en Evolution Professionnel), **CPF** (Compte Personnel de Formation), etc.
- ✓ Mise en œuvre d'une **permanence dans le Champsaur**, sur Saint Bonnet.

- ✓ Augmenter notre présence sur **le territoire Sud au regard des besoins.**
- ✓ Maintenir notre axe **communication** :
 - Poursuivre les actions menées lors de la **Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées** avec la MDPH, la Direccte, Pôle emploi et élargir auprès d'autres partenaires (médico-social, éducation nationale, etc).
 - **Développer la communication** autour de nos évènements et de nos actions partenariales (MDPH, UPE, Pôle emploi, Opcalia, etc.).

M. Daniel Rubichon



Président d'Handirect05